

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Bagnols sur Cèze (30)
Place Auguste Mallet

30205 Bagnols sur Cèze

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Bagnols sur Cèze (30), Contact : Monsieur le Maire, BP 45160, 30205 Bagnols sur Cèze, FRANCE. Courriel : c.caruso@bagnolssurceze.fr. Code NUTS : FRJ12.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.bagnolssurceze.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Service commande publique BP 45160 , 30205 Bagnols sur Cèze cedex, FRANCE. Tél. +33 466505050. Courriel : commandepublique@bagnolssurceze.fr. Code NUTS : FRJ12. Adresse internet : <http://www.bagnolssurceze.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Ramassage et évacuation des encombrants ménagers sur la commune de Bagnols sur Cèze

II.1.2) Code CPV principal

90500000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Ramassage et évacuation des encombrants ménagers sur la commune de Bagnols sur Cèze

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

90500000 , 90511000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Bagnols sur Cèze

II.2.4) Description des prestations

ramassage et l'évacuation des encombrants ménagers déposés sur la voie publique ou privée sur l'ensemble du territoire de la commune de Bagnols-sur-Cèze (Pour une population totale d'environ 18 600 habitants) ainsi que les encombrants liés aux rendez-vous pris par des particuliers auprès de la Commune.

Le titulaire assurera le ramassage et le nettoyage des zones impactées et le transport des encombrants vers les déchetteries de l'Agglomération du Gard rhodanien.

La collectivité transmettra, via le téléphone et un mail, les RDV pris ainsi que tout signalement d'encombrants sur le territoire. Ce dernier

se fera une fois maximum tous les jours ouvrables.

Le présent marché est subordonné à une obligation de résultats.

La commune attend un impact visuel, a minima, de la réduction des dépôts d'encombrants sur le territoire et notamment dans les zones sensibles (centre-ville, ensembles immobiliers, habitat vertical, points de collecte...).

Variante obligatoire n°1 (type PSE) : Le chiffrage pour le ramassage et l'évacuation des encombrants certains jours fériés de l'année. Les variantes libres ne sont pas autorisées au titre du présent marché. L'acheteur se réserve le droit de ne pas retenir la variante.

Clause d'exécution à caractère social.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Le titulaire devra posséder les agréments ramassage et transport nécessaires au présent marché.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation**IV.1.6) Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Mardi 30 août 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mardi 30 août 2022 - 15:00

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NÎMES cedex 09 FRANCE. Tél. +33 466273700. E-mail : greffe.ta-nîmes@juradm.fr. Fax +33 466362786. Adresse internet : <http://nîmes.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction des recours**

Introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ;

Exercer devant le tribunal administratif compétent : un référé pré contractuel avant la conclusion du contrat (articles L551-1 et R 551-1 du Code de Justice Administrative) ;

Après la conclusion du marché et si le l'acheteur public n'a pas respecté le délai de suspension de la procédure prévue à l'article L 551-15 du Code de Justice administrative ou ne s'est pas imposé et respecté le délai de suspension, seize ou onze jours selon le choix d'envoi des courriers de rejet, un référé contractuel dans un délai de trente et un jours suivant la publication d'un avis attribution ou en l'absence d'un tel avis jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L 551-13 à 551-14 et R.551-7 du Code de Justice administrative) ;

Un recours en annulation dans un délai de 2 mois à compter de la notification du présent courrier (articles R 421-1 à R 421-7 du code de justice administrative) ;

Ou un recours de plein contentieux dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation sont rendues publiques ;

L'opérateur économique est informé que l'acheteur public, en matière de procédures formalisées, ne procédera à la signature du marché public avec l'attributaire qu'une fois le délai de "Stand Still" écoulé à compter de l'envoi de la lettre de rejet.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

30 juin 2022